

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3851)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1265

présenté par

M. Hammadi, Mme Chapdelaine, M. Bies et Mme Corre

ARTICLE 34

I. - À l'alinéa 4, après le mot :

« nature »,

insérer les mots :

« et l'importance ».

II. - En conséquence, au même alinéa, substituer au mot :

« justifie »

le mot :

« justifie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cohérence rédactionnelle avec l'article 34 bis.